Limitation de l'utilisation de produits pétroliers dans les centrales électriques (abrog. Direct. 75 /405/CEE).

1996/0175(CNS) - 28/11/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Umberto SCAPAGNINI (UPE, It), le Parlement européen a approuvé la proposition de directive visant à abroger la directive 75/405/CEE sur la limitation de l'utilisation de produits pétroliers dans les centrales électriques.